

Critères de sélection des candidats de Master Professionnel

« Biotechnologie et Produits de Santé »

Année Universitaire 2019/2020

I. Présentation du Master Professionnel « Biotechnologie et Produits de Santé »

Le master professionnel biotechnologie et produits de santé a pour objectif de former des futurs cadres dans le **domaine de biotechnologie des produits de santé** : **(i) développement des produits de santé**, (alimentaires cosmétiques, pharmaceutiques et parapharmaceutiques), et **(ii) bio-analyse, contrôle et assurance qualité** (BCQPS) dans le domaine des produits de la santé et de son environnement.

Cette formation permettra de donner les concepts de base des produits de santé en semestre 1 : (tronc commun) puis des connaissances spécifiques en en développement des produits de santé (parcours 1 : S2 et S3) et bio-analyse, contrôle qualité (parcours 2 ; S2 et S3).

- **Le parcours 1 : développement industriel des produits de santé**, permet de former des diplômés ayant une vision appliquée de pointe en biotechnologies et en développement des produits de santé et surtout ceux issus de nos ressources biologiques et appelés à évoluer dans les services des recherches et développement des groupes industriels des secteurs pharmaceutique, cosmétiques et agro-alimentaire ainsi que dans d'autres structures de recherche (Instituts de recherche des technopoles, laboratoires de recherche...).
- **Le parcours 2 : bio-analyse et contrôle qualité de produits de santé**, associe un approfondissement de la connaissance et de la pratique des techniques analytiques instrumentales, des techniques d'analyses biologiques, microbiologiques et toxicologiques à l'acquisition des concepts essentiels du management de la qualité dans les industries de produits de santé.

II. Publics cibles

Le master professionnel biotechnologie et produits de santé s'adresse particulièrement aux diplômés de Licence de l'ISBST. Les diplômés de Licences des autres institutions sont acceptés à hauteur d'un minimum de 15% selon la loi. Le master vise tout diplômé de l'enseignement supérieur titulaire d'un diplôme en Biologie ou autres (ex : pharmaciens, vétérinaires, ingénieurs...).

III. Processus d'admission

L'admission se fait par la Commission du Master selon un processus de sélection sur dossier. La capacité d'accueil est de **30 étudiants (15 pour chaque parcours)** répartis en 26 étudiants de l'ISBST et 4 étudiants d'établissements autre que l'ISBST. Eventuellement, et en cas de candidature d'étudiants étrangers ou issus des industries pharmaceutiques, agroalimentaires ou nutraceutiques, 5 places peuvent être additionnées.

IV. Critères de sélection

Les candidats sont classés selon leurs scores. Les scores seront calculés comme suit :

$$\text{Score} : \text{Moy}_1 + \text{Moy}_2 + \text{Moy}_3 + m_1 + m_2 + m_3$$

Avec

Moy : moyenne des trois dernières années.

Moy₃ sans considérer la note du SFE.

m₁, m₂ et m₃ : 5% de la moyenne de chaque niveau si réussite à la session principale

Seront écartées les candidatures suivantes :

- dossier incomplet
- demandes hors délais
- moyenne (L1 + L2 + L3) < 11,50
- nombre de crédits < 150
- données non conformes aux relevés de notes du candidat

V. Calendrier : dépôt de dossier, traitement et notification

Les candidatures se feront obligatoirement en ligne sur le site : www.isbst.rnu.tn

Date	Actions
05-20/08/2019	Ouverture du dépôt de candidatures en ligne <i>NB : NB : Après inscription en ligne les candidats sont obligés d'envoyer exclusivement par poste (Rapide poste) leurs dossiers complets : 3 relevés de notes, diplôme, supplément* en copie conformes, CIN en indiquant l'intitulé du Master (le cachet de la poste fait foi).</i> *Pour les étudiants de l'ISBST, le supplément du diplôme sera fourni par l'administration aux sélectionnés. <u>Attention : Le candidat ne peut postuler que dans un seul master (un seul parcours)</u>
30/08/2019	Réunion de la commission de master
05/09/2019	Affichage en ligne des listes provisoires des candidats retenus + listes d'attentes
06-12/09/2019	Dépôt des réclamations avec justificatives au bureau d'ordre de l'ISBST (de 08h30 à 13h00)
13/09/2019	Affichage des listes des candidats retenus + liste d'attente
17-26/09/2019	Les candidats retenus sont invités à s'inscrire au site : www.inscription.tn Les candidats qui ne s'inscrivent pas dans les délais mentionnés, seront systématiquement remplacés et n'auront plus droit à l'inscription
27/09/2019	Affichage de la liste des étudiants inscrits et affichage de la liste additive (candidats des listes d'attente)
30/09 au 04/10/2019	Ouverture des inscriptions pour les candidats de la liste additive
07-10/10/2019	Inscription administrative
14/10/2019	Début des cours

Coordinateurs du Master Professionnel

Dr. Rym Zakhama-Sraieb

Dr. Ridha Ghali

